

N. réf. : DGS – VF

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 4 AVRIL 2014 A 20 HEURES

(Date de convocation : le 31 mars 2014)

Etaient présents :

M. Jean-Paul LYONNET – Mme Béatrice LAURENT BARDON – M. Jean-Pierre GIRAUDON – Mme Elisabeth DUPLAIN MAITRE – M. Laurent GOYO – Mme Christelle MICHEL DELEAGE – M. Florian CHAPUIS – Mme Françoise DUMOND – M. Cyril FAURE – Mme Anne-Marie BONNEFOY BUFARD – Mme Régine DURAND – M. Pierre ETEOCLE – M. Gilles LAURANSON – M. Laurent CAPPY – M. Luc JAMON – Mme Christine PETIOT – Mme Fabienne GOUY BONNEVIALLE – Mme Sandrine CHAUSSINAND – M. Vincent DECROIX – Mme Sonia BENVENUTO DECHAUX – M. Mathieu FREYSSENET – M. Calogero GUINTA – Mme Annie MANGIARACINA – M. Gérard MICHELON – M. Robert VALOUR – Mme Colette CHAMBONNET – M. Yvan CHALAMET – Mme Valérie MASSON COLOMBET

Etait absente excusée :

Mme Maire-Claire THEILLIERE, qui avait donné pouvoir à Cyril FAURE

Secrétaire de séance : M. Mathieu FREYSSENET

Public : une soixantaine de personnes

1) Installation du conseil municipal

Il est rappelé que chaque conseiller municipal a reçu, à l'appui de sa convocation à la présente réunion, les rapports explicatifs des points inscrits à l'ordre du jour.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Robert VALOUR, maire sortant. Celui-ci proclame les résultats constatés par les procès-verbaux établis à la suite du 2^{ème} tour de scrutin des élections municipales du 30 mars 2014, à savoir :

- o 6 486 électeurs inscrits
- o 4 768 votants
- o 170 bulletins nuls
- o 4 598 suffrages exprimés
- o 163 votants par procuration
- o 2 189 en faveur de la liste « Monistrol pour tous », conduite par M. Robert VALOUR
- o 2 409 en faveur de la liste « Monistrol avec vous », conduite par M. Jean-Paul LYONNET

Puis, il déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

M. Jean-Paul LYONNET – Mme Béatrice LAURENT BARDON – M. Jean-Pierre GIRAUDON – Mme Elisabeth DUPLAIN MAITRE – M. Laurent GOYO – Mme Christelle MICHEL DELEAGE – M. Florian CHAPUIS – Mme Françoise DUMOND – M. Cyril FAURE –

Mme Anne-Marie BONNEFOY BUFARD – Mme Régine DURAND – M. Pierre ETEOCLE – M. Gilles LAURANSON – M. Laurent CAPPY – M. Luc JAMON – Mme Christine PETIOT – Mme Fabienne GOUY BONNEVIALLE – Mme Sandrine CHAUSSINAND – M. Vincent DECROIX – Mme Sonia BENVENUTO DECHAUX – Mme Marie-Claire THEILLIERE – M. Mathieu FREYSSENET – M. Calogero GUINTA – Mme Annie MANGIARACINA – M. Gérard MICHELON – M. Robert VALOUR – Mme Colette CHAMBONNET – M. Yvan CHALAMET – Mme Valérie MASSON COLOMBET

Avant de laisser la présidence de la séance au doyen d'âge des membres présents, en application de l'article L 2122-8 du CGCT, Monsieur Robert VALOUR tient le discours suivant :

« A la fin de cette séquence électorale, et au terme de mon mandat de maire de Monistrol depuis six ans je souhaite vous faire part, à la fois d'un certain nombre de réflexions acquises de l'expérience mais aussi de souhaits pour l'avenir de Monistrol.

Tout d'abord, je veux, bien sûr, remercier les 2189 Monistroliennes et Monistroliens qui nous ont apporté leur suffrage. Ils se sont reconnus dans cette idée généreuse que nous avons mise en œuvre au quotidien pendant notre mandat exécutif et porté encore pendant ce débat électoral, il s'agit du concept MONISTROL POUR TOUS.

Pendant ces six années, nous avons eu à cœur de porter haut les couleurs de Monistrol. Je voudrais à cet instant rendre hommage à toute l'équipe qui m'a accompagné tout au long de ce mandat. Tous mes adjoints délégués et conseillers municipaux ont su s'approprier les dossiers, les instruire et les mener au bout. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Les élus ne seraient rien sans la présence à leurs côtés des agents communaux. Pendant ce mandat, nous avons pu apprécier la compétence, le dévouement et le sens du service public de l'ensemble de nos employés communaux. Merci aux agents techniques pour leur travail et leur investissement. Merci aux agents administratifs pour leur disponibilité et leur compétence. Merci aux équipes d'encadrement, partenaires avisés et collaborateurs précieux des élus au quotidien.

Gérer une commune, c'est d'abord rassembler les énergies, les compétences et les personnes. Nous l'avons fait à de multiples occasions et notamment par une politique ambitieuse d'aide aux associations par des subventions conséquentes, mais aussi la mise à disposition de locaux et des aides matérielles, lors des manifestations. Les associations sont des acteurs complémentaires du service public où la présence indispensable des bénévoles doit être encouragée.

Gérer une commune c'est aussi accompagner les porteurs de projets et leur permettre de s'installer sur notre commune. Trois zones d'activités industrielles, artisanales ou commerciales ont été aménagées avec la communauté de communes. La zone du Mazel est de nature à satisfaire d'autres interventions économiques plus spécifiques dans le domaine des services.

Gérer une commune c'est aussi mettre les dispositifs en place pour protéger les plus fragilisés de nos concitoyens. Toute l'aide sociale que nous avons mise en place a comme fil conducteur le respect et la responsabilisation des personnes aidées. C'est aussi assurer la sécurité sous toutes ses formes. La mise en place de la vidéo protection en complément des outils de travail de la police municipale apporte déjà des résultats tangibles.

Gérer une commune c'est enfin construire les infrastructures et les équipements dont la commune a besoin. C'est ce que nous avons fait et les Monistroliens ont investi massivement ces installations, que ce soit l'OZEN centre aquatique intercommunal,

la halle des sports du Monteil, la Paumellerie, la MJC rénovée ou les salles de cinéma de la Capitelle.

Gérer une commune c'est, avant tout, assurer une gestion saine des finances publiques. Nous avons rétabli les équilibres nécessaires dans nos différents budgets, ce qui nous a permis de ne plus faire partie du réseau d'alerte de la préfecture, depuis 2011. Vous aurez, très prochainement, communication d'un rapport officiel, qui montrera, assurément, la qualité de la situation financière de notre commune.

Etre élu à Monistrol, c'est aussi, s'investir dans les structures intercommunales. Le SYMPAE a connu, sous la présidence de Colette Chambonnet un développement sans égal qui aboutit à la sécurisation de notre approvisionnement en eau potable par la deuxième ressource et à une mutualisation des financements avec les communes voisines. Le SYMPTOM s'est structuré afin de remettre dans le giron du service public une partie de ses structures et d'envisager la prise de compétence globale de la problématique des déchets.

Au cours de cette campagne municipale, nous avons pris un certain nombre d'engagements. Aujourd'hui, dans notre rôle d'opposition nous veillerons tout particulièrement à œuvrer pour faire aboutir les réalisations qui nous tiennent à cœur parce qu'elles sont importantes et structurantes pour notre commune. Je veux citer :

- la construction du centre de secours qui ne doit prendre aucun retard,*
- le projet de gendarmerie commune avec Bas en Basset et le giratoire au sortir de la gare, le giratoire de la sortie de Monistrol, en direction de Ste Sigolène : projets qui sont déjà bien engagés et qui ont obtenu des financements avec différents partenaires.*

Le projet Limouzin, en partenariat avec l'OPAC et le Foyer Vellave. La consultation pour la démolition et la dépollution sera très fructueuse selon les résultats de l'appel d'offres reçus en mairie. C'est une très belle réalisation pour Monistrol.

- la rénovation de la place Néron et des allées du château : indispensables et dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé.*

- enfin l'aménagement de la liaison des Âges au Prince, qui sera de nature à désengorger considérablement le giratoire des droits de l'homme.*

Nous souhaitons bonne chance à Monistrol pour les années qui viennent. Bonne chance également et bon courage à la nouvelle équipe qui va se mettre en place. Vous pouvez compter sur notre vigilance pour exercer notre devoir de contrôle et de surveillance lié à notre statut d'opposition. Vous pouvez compter aussi sur notre détermination pour être force de proposition, pour travailler dans un esprit constructif au service de nos concitoyens.

Je souhaite enfin à Monistrol de poursuivre son chemin conforme à sa place de deuxième commune du département. Son dynamisme et son rayonnement sur l'est de la Haute Loire doivent être accompagnés. Dans le même temps, et par dessus tout, la qualité de vie qui caractérise Monistrol doit être prise en compte pour être préservée.

La vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille. Elle connaît les soubresauts et les vicissitudes de notre société empreinte de doutes et de remises en cause. Elle rayonne aussi de moments d'exaltation et d'enthousiasme. Mais, participer à la gestion de sa commune est, sans aucun doute, une chance et un honneur. Je forme le vœu que, collectivement, nous soyons tous, à la hauteur des enjeux pour que ...

Vive Monistrol... »

Monsieur Jean-Pierre GIRAUDON prend alors la présidence de la séance. Il exprime le privilège que cela représente pour lui et il souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux, à la presse, et aux personnes présentes dans le public. Il précise que le quorum est atteint. L'assemblée désigne un secrétaire et deux accessseurs :

- o M. Mathieu FREYSENET (secrétaire)
- o M. Gilles LAURANSON et Mme Valérie MASSON COLOMBET (accessseurs)

Le bureau étant constitué, le président invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

2) Election du maire

Monsieur Jean-Paul LYONNET fait acte de candidature.

Le dépouillement du vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Résultats du premier tour de scrutin :

- o Nombre de votants : 29
- o Nombre de suffrages nuls : 7
- o Nombre de suffrages exprimés : 22
- o Majorité absolue : 12

- o Monsieur Jean-Paul LYONNET : 22 voix

Monsieur Jean-Paul LYONNET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire et est immédiatement installé.

Il fait, à son tour, l'allocution suivante :

« Mon premier merci ira aux Monistrolliennes et aux Monistrolliens qui ont participé aux scrutins des 23 et 30 mars dernier, et à celles et ceux qui se sont inscrits sur les 4 listes présentes au premier tour.

Une majorité d'entre vous est satisfaite du résultat, mais vous êtes nombreux à être inquiets de ce changement de municipalité. Sachez que nous seront là pour vous redonner confiance en l'avenir.

Merci à vous, conseillères et conseillers municipaux, pour votre confiance et mon élection à la tête d'une équipe nouvelle pour MONISTROL.

Merci à vous, Monsieur MANSIER, pour votre accueil à la mairie cette semaine. Merci à toutes vos équipes.

Personnellement, la maison commune qui nous accueille ce soir, me connaît depuis longtemps ; c'était en mars 1983 exactement. Je voudrais cordialement remercier les maires qui m'ont précédé, et qui m'ont permis de m'impliquer dans la vie municipale depuis l'âge de 26 ans, en tant qu'adjoint ou conseiller, expérience très appréciable en vue de la mission qui m'est confiée ce soir.

Permettez-moi de citer l'équipe de Johannes LAVAL, les équipes de Guy GRANGER et l'équipe de Robert VALOUR.

C'est en toute humilité et avec une émotion intense que j'accepte la responsabilité de maire de MONISTROL. Je ne suis pas naïf, mais conscient que la tâche est immense.

Cependant, avec de la volonté, du travail, de la présence ; avec une équipe compétente et motivée, avec un travail de groupe et un partage des responsabilités, nous saurons être à la hauteur de vos espérances pour MONISTROL.

Je me rendrai disponible pour ma commune, je serai parmi vous, accessible, et à votre écoute dans le quotidien.

Avec l'équipe d'adjoints, de conseillers, avec les services municipaux, nous nous efforcerons de répondre aux exigences de la vie quotidienne :

- de gérer nos services publics dans le souci d'un accès facilité pour chacun d'entre vous,*
- d'entretenir nos bâtiments et voiries avec plus de moyens financiers,*
- de poursuivre les investissements en cours,*
- de vous représenter et jouer un rôle moteur à la communauté de communes des Marches du Velay et au Syndicat de la Jeune Loire et ses Rivières,*
- de mutualiser à travers nos syndicats,*
- d'avoir une attention particulière pour la petite enfance, nos aînés et les personnes en situation de handicap,*
- de soutenir les bénévoles de toutes les associations de MONISTROL,*
- d'être attentif à vos projets d'entreprises dans le commerce, l'artisanat, l'industrie et l'agriculture,*
- et en cette semaine pour le développement durable, je préciserai simplement que je donnerai un souffle nouveau à notre implication dans une transition énergétique que nous devons réussir, avec les entreprises locales, ceci en poursuivant les efforts sur l'eau et nos rendements, l'assainissement et le raccordement de la Rivoire, la gestion de nos déchets de façon économique, et la mutualisation de notre ressource en eau.*

Monistrolliennes, Monistrolliens, nous avons des idées, nous vous les ferons connaître avant de les finaliser. Nous comptons sur vous pour être les acteurs du quotidien. Nous serons là pour vous accompagner.

C'est avec vous, avec toujours plus de solidarité, de proximité, votre implication au quotidien et notre soutien, que MONISTROL poursuivra son chemin dans le respect des équilibres, si fragiles. »

3) Fixation du nombre des adjoints

Monsieur le maire invite l'assemblée à déterminer le nombre des adjoints qui, conformément à la réglementation en vigueur, serait au maximum de huit.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe ce nombre à huit.

4) Election des adjoints

L'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Le vote a lieu au scrutin secret (L 2122-4).

C'est ainsi qu'un délai de 5 min est laissé pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

A l'issue de celui-ci, une seule liste est déposée. Celle-ci, conduite par Mme Béatrice LAURENT BARDON, comporte les candidats suivants :

- Béatrice LAURENT BARDON
- Jean-Pierre GIRAUDON
- Elisabeth MAITRE DUPLAIN
- Laurent GOYO
- Christelle MICHEL DELEAGE
- Florian CHAPUIS
- Françoise DUMOND
- Cyril FAURE

Le dépouillement du vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

- o Nombre de votants : 29
- o Nombre de suffrages nuls : 7
- o Nombre de suffrages exprimés : 22
- o Majorité absolue : 12

- o A obtenu :
- o Liste conduite par Béatrice LAURENT BARDON 22 voix

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Béatrice LAURENT BARDON. Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

Monsieur le maire indique que la pratique qui consiste à laisser la parole au public en fin de séance sera conservée.

Le Maire,

Jean-Paul LYONNET.